

Les services communaux de prévention du décrochage scolaire et les médiateurs scolaires internes régionaux



1 Cadre

La Région bruxelloise octroie des subsides aux 19 services communaux de prévention. Celui-ci se compose, selon les nécessités locales de services de médiation (scolaire interne aux écoles, locale, de proximité, de conflits,...), d' éducateurs de rue, de travailleurs sociaux, d'animateurs de quartier, de gardiens de la paix et de prévention du décrochage scolaire,...

La Région bruxelloise fait de la prévention du décrochage scolaire l'une de ses priorités en finançant principalement deux dispositifs : les services de prévention du décrochage scolaire externe aux écoles et une dizaine de médiateurs scolaires internes.



2 Missions

Les services communaux de prévention du décrochage scolaire répondent aux besoins locaux en matière d'accrochage scolaire :

- État des lieux de la situation et des ressources propres à la commune;
- Accompagnement des écoles dans le développement de projets touchant des facteurs du décrochage scolaire comme par exemple la motivation, les violences, l'absentéisme,...;
- Accompagnement individuel gratuit, soumis au secret professionnel, en réponse aux besoins spécifiques de personnes, en partenariat avec le réseau scolaire et extrascolaire local.

La mission des médiateurs scolaires internes est de lutter contre le décrochage en veillant au bien-être relationnel des élèves :

- Par la médiation : entre élèves, entre élèves et professeurs, entre familles et école, ainsi qu'au sein des classes
- Par l'accueil, l'écoute des élèves, l'information et, si besoin, le relais vers des partenaires compétents.
- Par le développement de projets de prévention au sein de l'école.



3 Atouts et spécificités

Chaque service développe des actions et outils spécifiques aux besoins locaux (voir exemples). Tous sont **ancrés localement, centrés sur le scolaire et** connectés entre eux.



3.1. L'ANCRAGE LOCAL permet aux services de prévention du décrochage scolaire depuis plus de 20 ans pour certains :

✓ de transmettre une connaissance, pratique et personnalisée des ressources locales

Exemples d'outils développés :

- ⇒ Répertoire des ressources locales
- ⇒ Carte des écoles présentes sur la commune
- ⇒ Carte des écoles de devoirs...
- ⇒ ...

✓ de renforcer les liens entre écoles, services et tissu associatif

Exemples

- ⇒ Organisation de concertations locales d'accrochage scolaire (CLAS)
- ⇒ Mise en place de partenariats autour de projets spécifiques (harcèlement, drogue)
- ⇒ Participation aux coordinations et concertations locales...

✓ de tisser un contact privilégié avec les écoles présentes sur le territoire, de les outiller et de les accompagner dans la mise en place de projets de prévention

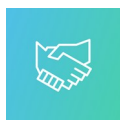
Exemples

- ⇒ Participation aux Cellules de concertation locale (CCL), aux Brede School et autres concertations organisées avec les écoles
- ⇒ Sollicitation pour être identifié comme ressource externe au niveau du Plan d'Actions Collectives (PAC) de l'école
- ⇒ Mise en place de projets spécifiques aux besoins des écoles...

✓ d'accompagner de manière individualisée le jeune, habitant ou scolarisé sur la commune, et ses parents tout au long de son parcours

Exemples

- ⇒ Remise en projet scolaire, mobilisation du réseau, soutien à la motivation
- ⇒ Aide à l'inscription en 1ère secondaire
- ⇒ Coaching scolaire
- ⇒ Recherche d'une école, accompagnement socio-scolaire
- ⇒ Soutien scolaire, aide à l'étude, mise en place de tutorat, organisation d'école des devoirs...
- ⇒ Aide à l'introduction d'un recours...



3.2. EXTÉRIEURS AUX ÉCOLES, les services communaux de prévention du décrochage scolaire:

- ✓ sont accessibles tout au long de l'année, y compris pendant les congés scolaires;
- ✓ touchent aussi un public qui n'a pas accès aux services présents dans l'école car il n'est pas encore scolarisé (comme les primo arrivants, les élèves qui commencent leur scolarité) ou qu'il ne l'est plus (jeunes qui ont décroché, exclus,...)
(accompagnement dans le passage d'une école à l'autre);
- ✓ favorisent une dynamique de partenariat entre les écoles, les associations, les CPMS,...
- ✓ facilitent le dialogue entre le jeune, ses parents et l'établissement scolaire;
- ✓ travaillent de façon transversale avec toutes les écoles quelque soit leur réseau, le niveau, la langue, le type d'enseignement;

Exemples :

- Accompagnement de jeunes primo-arrivants, de jeunes en décrochage, de jeunes exclus, de jeunes majeurs ;
- «Parcours ton orientation» : projet d'orientation transversal (les élèves, sortant du 1er degré, rencontrent les élèves de 6ème secondaire pour mieux choisir leur option) ...

3.2. INTERNES AUX ÉCOLES : les médiateurs scolaires

- ✓ sont accessibles tous les jours ouvrables de l'année scolaire dans un local identifié au sein de l'école
- ✓ sont à disposition des élèves, de l'équipe pédagogique et des parents
- ✓ développent des projets de prévention sur des thèmes en lien avec la scolarité
- ✓ mettent en place des médiations dans les groupes classe
- ✓ assurent un suivi individuel des élèves touchés par des problèmes relationnels et des conflits au sein de l'école en collaboration avec l'équipe éducative
- ✓ partenariat avec l'école (présence au conseil de participation, intégration des actions dans le plan de pilotage de l'école)

Exemples :

- médiations groupe-classe
- « Pas dans mon école » : projet de prévention du harcèlement scolaire à travers des mises en situation et la diffusion d'un message citoyen créé par les élèves en collaboration avec l'équipe pédagogique
- « Parcours croisés » : Projet ayant pour but de soutenir les élèves des classes de 4P en travaillant leur valorisation et l'émergence d'une projection positive en vue de nourrir leur motivation.
- Collaboration dans les plans de pilotage



3.3. CENTRÉS SUR LE SCOLAIRE, les services communaux de prévention du décrochage scolaire :

- ✓ informent au mieux les élèves, les parents et les partenaires;
- ✓ soutiennent des appels à projets porteurs;
- ✓ suivent l'actualité des circulaires et autres décrets de la CFWB, de la Communauté Flamande et de la VGC;
- ✓ s'informent des recherches pertinentes dans le domaine de l'enseignement, des initiatives régionales, communautaires, associatives ou personnelles

Exemples

- Organisation de séances d'information destinées aux parents sur la scolarité, l'inscription en 1ère secondaire ...
- Informations et formations destinées aux professionnels
- Collaboration avec le LOP dans le cadre des inscriptions dans l'enseignement néerlandophone
- Outil d'information sur le système scolaire pour un public peu alphabétisé...



3.4. INTERCONNECTÉS entre eux, les services et les médiateurs scolaires internes se réunissent en plénière 3x/an, s'organisent en groupes de réflexion et travaillent en relais afin:

- ✓ de s'informer sur l'actualité scolaire, les spécificités et les ressources de chaque commune afin d'assurer la continuité du suivi du jeune en le relayant adéquatement,
- ✓ de démultiplier les initiatives, de mutualiser les ressources et les compétences,
- ✓ de se construire une visibilité commune et réfléchir aux thématiques émergentes,
- ✓ d'organiser et réaliser de façon collective diverses actions.

Exemples

- Étude sur le décrochage scolaire avec l'UCL dans les écoles francophones de 16 communes bruxelloises avec le soutien financier du FBPSU
- Participation à l'élaboration d'un annuaire reprenant les acteurs liés à l'accrochage scolaire en région bruxelloise (<http://accrochagescolaire.brussels/acteurs/annuaire>)
- Journées d'études
- Réunions d'intervision et d'échange de pratiques de suivis individuels
- Fiches d'information destinées aux parents et aux jeunes sur différentes thématiques scolaires publiées sur Bxl-J (fiches Questions scolaires).
- Rencontres de personnes ressources extérieures, de services compétents en terme d'enseignement afin de mieux différencier les rôles de chacun et d'échanger des constats de terrain : les SAS, les CZI, le SAJ, les Mados, le SDJ, ...
- Groupe rassemblant les travailleurs néerlandophones
- Mise en place de nouveaux groupes de travail : soutien scolaire et médiateurs scolaires internes

4 Coordonnées



Anderlecht - 1070

Antenne Scolaire
Rue de Fiennes 71 – 02/529.88.50
antennescolaire@anderlecht.brussels
Sur rendez-vous

Auderghem - 1160

EsPAS
Chaussée de Wavre, 1326 – 0494 57 79 08
shulet@auderghem.brussels
frobert@auderghem.brussels
Sur rendez-vous

Berchem-Sainte-Agathe – 1082

Service de Médiation scolaire
Avenue du Roi Albert 33 - 02/469.37.69
adublet@berchem.brussels
Sur rendez-vous

Bruxelles Ville - 1000, 1020, 1120, 1130

Asbl Bravvo
Nota Bene
Rue de la Caserne 37 – 0490 141 476
notabene@brucity.be
Service de médiation scolaire
02/279.65.61
cecilia.sanchez@brucity.be
Sur rendez-vous

Etterbeek - 1040

Service de Médiation scolaire
Rue général Tombeur 53b
02/737.03.84 ou 86 ou 89
c.demey@etterbeek-prevention.be
Sur rendez-vous

Evere - 1140

Service de Médiation scolaire
Rue de Paris 114
02/247.63.94
mediation.scolaire@evere.brussels
Sur rendez-vous

Forest - 1190

Empreinte scolaire
Rue de Mérode 331-333 – 02/334.72.48 ou 47
jallachi@forest.brussels
Sur rendez-vous ou permanence

Ganshoren - 1083

Antenne Scolaire Eurêka
Rue F. Beeckmans 48 – 02/563.19.90 ou 91
pbraun@ganshoren.brussels
mbabette@ganshoren.brussels
Sur rendez-vous

Ixelles - 1050

CLAS - Cellule Locale d'Accompagnement Scolaire
Rue Gray 221 – 02 643.65.62
clas@ixelles.brussels
Sur rendez-vous et permanence le mercredi de 14h à 17h.

Jette - 1090

Intervalle Jette
Rue A. Vandenschrieck 77 - 02/423.11.58 ou 53
intervalle@jette.brussels
Sur rendez-vous

Koekelberg – 1081

Service de Médiation scolaire
Rue de l'Église Sainte-Anne 118
02/435.68.07
mediation.scolaire@koekelberg.brussels
Sur rendez-vous

Molenbeek-Saint-Jean - 1080

Cellule de veille – Move asbl
Rue du Comte de Flandre 15 - 02/422.06.11
celluledeveille@move.brussels
Sur rendez-vous

Saint-Gilles - 1060

Cellule Accrochage Scolaire
Rue du Tir 16 (3ème étage)
02 542 62 43
Permanence lundi 09-12h et mercredi, jeudi 14-16h30, autres moments sur rendez-vous

Saint-Josse-ten-Noode - 1210

Cellule Scolarité
Rue Brialmont 23 – 02/210.44.52 ou 53
jbouhjar@sjtn.brussels
ehubaux@sjtn.brussels
Sur rendez-vous le matin, permanence après-midi sauf vendredi

Schaerbeek - 1030

Accrochage et Médiation scolaire
Déclic
Rue Vanderlinden 121 – 02/215.30.87
declic@schaerbeek.be (fr)
declic@schaerbeek.be (nl)
Sur rendez-vous

Uccle - 1180

Conseil et Accompagnement Scolaire
Rue de Stalle 77
02/605.12.38 ou 39
scolaire@uccle.brussels
Sur rendez-vous

Watermael-Boitsfort - 1170

Antenne Scolaire
Rue des Garennes 127– 0499 589 514
antennescolaire@wb1170.brussels
Sur rendez-vous

Woluwe-Saint-Lambert - 1200

Antenne Scolaire
Avenue Andromède 98 – 02/770.21.98 ou 0494 503 500
antennescolaire@woluwe1200.be
Sur rendez-vous

Woluwe-Saint-Pierre – 1150

Paj scolaire
Val des Seigneurs 67A - 02/779.89.59
paj.scolaire@outlook.com
Sur rendez-vous